

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 58 (1932)  
**Heft:** 10

**Artikel:** L'économie électrique de la Suisse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-44840>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Suisse, s'est accrue de 25 millions de kWh, environ, ou de 1 pour cent. On ne peut malheureusement faire de comparaison entre les quantités d'énergie livrée en 1929/30 et en 1930/31 aux divers groupes d'acheteurs, parce que les chiffres concernant la première des deux périodes manquent. Les premiers chiffres relevés qui permettent une comparaison sont ceux du quatrième trimestre de 1930 et ceux du quatrième trimestre de 1931. En les mettant en regard, on obtient le tableau suivant :

Tableau 2.

Livraison d'énergie	IV <sup>e</sup> trimestre 1931	IV <sup>e</sup> trimestre 1930	Différence entre le IV <sup>e</sup> trimestre 1931 et le IV <sup>e</sup> trimestre 1930	
	en millions de kWh			%
1. Ménages, agriculture, artisans . . . . .	276	257	+19	+ 7,4
2. Industrie :				
a) en général . . . . .	157	160	- 3	- 1,9
b) applications chimiques, métallurgiques et thermiques.	54	87	-33	-38,0
3. Chemins de fer . . . . .	53	50	+ 3	+ 6,0

Les livraisons d'énergie destinée aux ménages, aux artisans et à l'agriculture ont toujours tendance à augmenter.

Les livraisons effectuées à l'industrie en général sont restées à peu près les mêmes. Etant donné la crise économique, cela peut paraître surprenant. Mais, en considérant ces chiffres, il ne faut pas oublier que certaines branches de l'industrie les plus frappées par la crise ne consomment que peu d'énergie — l'horlogerie par exemple — ou disposent de leur propres usines (industrie textile) dont la production n'est pas indiquée dans cette statistique, mais dans celle qui concerne les « entreprises ferroviaires et industrielles ».

Les chiffres de cette dernière statistique n'étaient pas encore connus lors de la rédaction du présent rapport.

La distribution d'énergie utilisée se répartit ainsi, pour l'année 1930/31, entre les différents groupes d'acheteurs :

	Consommation en Suisse + exportation	Consommation en Suisse
Ménages, agriculture, artisans . . . . .	33,5 %	49 %
Industrie . . . . .	29,0 %	42 %
Chemins de fer . . . . .	6,0 %	9 %
Exportation . . . . .	31,5 %	—

Le tableau suivant montre l'importance des différents groupes d'entreprises électriques, mentionnés plus haut, pour la production et la livraison d'énergie :

Tableau 3

Genre d'entreprises électriques	Part à la production	Part à la distribution d'énergie utilisée dans le pays	Part à la distribution totale d'énergie utilisée, y compris énergie exportée
55 grandes entreprises (avec une vente d'énergie d'au moins 10 millions de kWh par an) . . . . .	96,5	82,5	88,0
99 entreprises moyennes (avec une vente d'énergie de moins de 10 millions de kWh par an, mais disposant d'une puissance produite ou achetée supérieure à 500 kW) . . . . .	3,0	12,0	8,0
1100 petites entreprises, environ, (disposant toutes d'une puissance produite ou achetée inférieure à 500 kW) . . . . .	0,5	5,5	4,0
Total	100,0	100,0	100,0

Aussi bien pour la production que pour la distribution d'énergie, la part de beaucoup la plus considérable échoit aux 55 grandes entreprises. Les 1100 petites entreprises, malgré leur nombre élevé, ne jouent qu'un rôle insignifiant dans l'économie électrique du pays.

La statistique de la production des grandes entreprises donne le tableau suivant pour la production journalière :

Tableau 4

Production journalière moyenne constatée chaque	Hiver 1930/31	Eté 1931	Année 1930/31
	en millions de kWh		
Mercredi . . . . .	11,05	10,61	10,83
Samedi . . . . .	9,72	8,96	9,34
Dimanche . . . . .	7,06	6,38	6,72
Moyenne journalière (1) . . . . .	9,96	9,45	9,71

(1) Production d'énergie pendant la période considérée.

2. Compagnies ferroviaires et entreprises industrielles produisant l'énergie pour leurs propres besoins.

Ce groupe comprend les Chemins de fer fédéraux, quelques petites compagnies de chemins de fer privées et les entreprises industrielles qui possèdent leurs propres usines.

Les chiffres indiquant les quantités d'énergie produite par ces entreprises et la consommation de cette énergie se trouvent au tableau 5.

Des 1375 millions de kWh représentant la production totale, les usines hydrauliques ont produit 1357 millions et les usines à vapeur et à moteur Diesel, 18 millions.

De ce total 1178 millions de kWh ont été utilisés par les entreprises elles-mêmes, 14 millions ont servi à approvisionner directement les localités situées dans le voisinage de l'usine et 105 millions de kWh ont été livrés, pour la revente, aux usines électriques publiques.

D'autre part, les entreprises produisant elles-mêmes de l'énergie ont effectué des achats d'énergie auprès des usines électriques publiques.

La statistique donne de ces échanges les chiffres suivants (ne sont pas spécialement indiqués au tableau 5) :

	Achats d'énergie auprès des usines électriques publiques	Livraison d'énergie aux usines électriques publiques
Usines des chemins de fer . . . . .	40	51 millions de kWh
Usines de l'industrie . . . . .	173	54 » » »
Usines des chemins de fer et de l'industrie . . . . .	213	105 millions de kWh

(A suivre.)

**Le nouveau Règlement italien sur la rédaction du projet, la construction et l'exploitation des barrages-réservoirs.**

Ce nouveau règlement, daté du 1<sup>er</sup> octobre 1931 et publié dans le numéro d'octobre dernier des *Annali dei Lavori Pubblici* (Roma, Provveditorato generale dello Stato) modifie celui du 31 décembre 1925 dans un sens libéral, en vue de faciliter la construction des petits réservoirs destinés à l'irrigation. Ainsi, les barrages ayant moins de 10 mètres de hauteur, quel que soit le volume de leur retenue, et les barrages dont la retenue est inférieure à 100 000 m<sup>3</sup>, quelle que soit la hauteur du mur, relèvent désormais, sauf circonstances particulières, seulement d'offices locaux de contrôle. Voici quelques-unes des prescriptions édictées par ce Règlement.

*Barrages-poids, en maçonnerie.* Sous-pressions supposées varier linéairement, de  $m\gamma y$  sur le parement amont, à 0 sur le parement aval ( $y$  = hauteur de l'eau au-dessus de la section envisagée ;  $\gamma$  = poids spécifique de l'eau ;  $m$  = coefficient constant pour toute la hauteur du mur et variant, suivant les conditions de l'assise, de 0 à 1 pour les barrages jus-